VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 82-84 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars 1905, et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Superbe propriété commerciale No 1035 et 1035½ rue du Canal, entre Tremoulet Rouparts et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde, occupée par le "Parlor Shoe Store" et autres contenant au rez de chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville désigné par le numéro un dans l'îlet No 31, borné par le rues Canal, Rouparts, Demaine, maintenant Berville et Bourgogne, sur un plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur, le 2 mai 1844, ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1844, lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt et quatre pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et quelques lignes entre lignes parallèles, connu par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Josephine Adele Livaudais, veuve de Charles Lattin, d'après un acte passé pardevant Adolphe Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 10 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette propriété étant située dans le quartier commercial de la Nouvelle-Orléans, devant avoir une augmentation considérable en importance. La destinée du développement est à la veille d'être et de grande importance commerciale, hôtels et autres, matériellement parlant, on en augmentant et leur valeur de plus de cinq fois. Elle est en face du Club Pickwick et en face du hall des expéditions du Private et partie du Lattinton du magnifique qui vient de finir. Vendu sujet au bail des prés de l'entreprise, une copie duquel est enregistrée dans le bureau de l'enregistrement.

2° La résidence centralement située et convenable à 2 étages en bon ouverture avec entrée de décédant et grand terrain No 120 rue Marais entre Lavergne du Canal et la rue Terrville construite retirée de la rue et entourant galeries sur le devant et dans le fond grand terrain, bâtisses et environ cinq chambres avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangar citerne, bien entretenu. Les terrains contigus de ce dernier ont été distribués donnant du jour et de la ventilation mesurant quatre vingt huit pieds trois pouces de face sur quatre vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Hermann L. Meyer, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1887, et Ainsi.

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quartier Trémé de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlet No 27 borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Dauphine) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1845, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Hermann L. Meyer, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1887, et Ainsi.

(c) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro six, sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Rouparel, voyer, daté de la année 1838 et déposé en l'étude de Felix de Armas, ancien notaire en cette ville, portant dans le dit numéro quatre lignes de face à la rue Marais et mesurant en ligne droite, trente sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé par achat de Henry Jones A. Bouisson, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, date le 28 mars 1887. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de trois étages, une belle étendue de terrain du centre des affaires, [illegible] agréable avec de grands terrains de derrière, étant située sur cette ouverture.

3° La résidence centralement située et de bon rapport en bon ouverture et ancienne avec bâtisses à deux étages dans le Quartier Trémé, la résidence simple en bois No 117, 119, 121 et 123 rue N. Liberté entre Marais et Dauphine, et la rue Berville, comprenant et tout indiquant les bâtisses dans cette ouverture à environ 18 chambres, cabinets, galeries et dans les cours sont des citernes, hangars etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros